

DÉLIBÉRATIONS

ACHAT D'UN ÉCRAN (SECRETARIAT URBANISME)

Madame le Maire propose de délibérer pour l'achat d'un écran pour le secrétariat Urbanisme.

Le devis de SBS s'élève à 202,80 € TTC.

Madame le Maire rappelle les nouvelles dispositions pour l'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2022.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, le devis de SBS pour un montant de 202,80 € TTC.**

DEVIS ILLUMINATIONS DECOLUM

Madame le Maire propose de délibérer pour l'achat d'illuminations. Le devis de DECOLUM s'élève à 3 124,80 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, le devis de DECOLUM pour un montant de 3 124,80 € TTC.**

Les illuminations seront installées à compter du jeudi 02 décembre 2021.

Des végétaux seront déposés et décorés par les enfants mercredi 08 décembre 2022.

Pour l'installation des végétaux, rendez-vous à l'atelier municipal, jeudi 02 décembre 2021 à 14h30.

LOTISSEMENT « CLOS DE L'ÉPINERAIE »

Madame le Maire propose de délibérer pour donner un nom au futur lotissement route de Villiers.

Madame le Maire propose le « Clos de l'Épineraie ». Il est demandé à l'assemblée si elle avait d'autres propositions. Le « Clos de l'Épineraie » est retenu.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **décide, à l'unanimité, de nommer le futur lotissement : « CLOS DE L'ÉPINERAIE ».**

La prochaine rencontre avec le M. Véronneau est prévue le 07 décembre 2021 à 18 h 30 à la Mairie.

CRÉATION BUDGET LOTISSEMENT « CLOS DE L'ÉPINERAIE »

Madame le Maire propose de délibérer pour la création d'un budget lotissement « CLOS DE L'ÉPINERAIE ».

Ce budget est nécessaire pour l'aménagement du futur lotissement et pour la vente des terrains. Ce budget est assujéti à la TVA.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, la création d'un budget Lotissement « CLOS DE L'ÉPINERAIE ».**

RENOUVELLEMENT ZAE (ZONE D'ACTIVITES ÉCONOMIQUES) AVEC L'AGGLO DU NIORTAIS

Madame le Maire propose de délibérer pour le renouvellement de la convention ZAE et pour l'autoriser à viser la convention.

Madame le Maire a rappelé qu'elle signerait la convention dès lors que l'éclairage public serait acté. L'installation de 2 mâts autonomes est prévue. L'objet de la convention est la prestation de services auprès de la commune de Saint Rémy pour assurer les missions correspondant à ses compétences : entretien, fonctionnement des voiries, réseaux et espaces verts. La prestation sera remboursée par l'agglo du Niortais à hauteur de 1 560,00 € sur 2 ans.

Madame le Maire demande à l'assemblée si elle approuve la convention et si elle l'autorise à viser la convention.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention et autorise, à l'unanimité, madame le Maire à viser tous les documents afférents à la convention.**

BAUX PRÉCAIRES

Madame le Maire propose de délibérer pour valider les deux baux précaires.

Il s'agit du premier bail précaire pour la parcelle **AC 80** d'une contenance de 1 ha 20 a 24 ca attribuée à la SCEA LE GRAND MAUDHUIT (suite à un échange de parcelle pour le futur lotissement) ; et du second bail précaire, pour les parcelles **ZW 8** d'une contenance de 1 ha 49 a 90 ca et **ZW 33** d'une contenance de 2 ha 16 a 71 ca attribuées au GAEC DES MAISONS NEUVES.

Madame le Maire présente le projet de bail précaire. Après discussion, il est demandé, au paragraphe Charges et Conditions, d'ajouter un titre : 6- Il devra respecter les plantations existantes (espaces boisés classés).

Pour la parcelle ZW33, il est ajouté un titre : 7- Une emprise de 4 mètres sera réservée par la commune le long du côté centre équestre et le long du chemin communal.

Une redevance d'occupation annuelle est demandée d'un montant 150 € de l'hectare actualisé par l'indice de fermage de l'année en cours (pour 2021 : 106,48).

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer tous les documents afférents à la validation des deux futurs baux précaires.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **valide, à l'unanimité, les deux baux précaires présentés et autorise, à l'unanimité, madame le Maire à viser tous les documents afférents.**

CRÉATION DE LA SPL SARCEL (REDISTRIBUTION DU BONI)

Madame le Maire propose de délibérer pour l'encaissement du boni (6 000 €) (suite à la dissolution de l'Association SARCELLA) lors de la création de la SPL SARCEL (cette somme correspond aux parts sociales investies par la collectivité).

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **approuve, à l'unanimité, l'encaissement du boni de 6 000 € consécutif à la dissolution de l'Association SARCELLA.**

PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLO DU NIORTAIS

Madame le Maire présente les rapports d'activités de l'assainissement de l'Agglo du Niortais.

Ces rapports n'apportent aucune observation de l'assemblée.

INFORMATIONS :

- **Ékosentia (retour de la réunion publique)** : Monsieur Luc Vivier, Conseiller municipal, rapporte les résultats de l'inventaire participatif réalisé dans le cadre d'Ékosentia. Deux exploitations agricoles investies, Chemin du Bois et Louvrie projet de chemin blanc, formation pour les agents et agriculteurs sur l'entretien des bordures de champs, projet de randonnée pour visiter la plaine, le paysage.
-
- **Illuminations de Noël : mise en lumière début décembre** : Vu en délibération sur illuminations.
- **Distribution de paniers garnis aux seniors** : Environ 80 paniers seront à distribuer, cartes réalisées par les enfants prévu pour les 15 et 16 décembre 2021, Livraison des paniers avant Noël, samedi 18 décembre 2021, rendez-vous à 9 h à la Mairie. Le colis sera composé de produits locaux pour un montant de 35 €.
- **Restructuration quartier gare de Niort** : Chacun peut émettre un avis du 08 novembre au 21 janvier 2022.

COMPTES RENDUS :

- **Commission Développement Durable** : Monsieur Stéphane RENOUE, Conseiller municipal, rapporte la réunion du 21 octobre 2021 sur les thèmes suivants la qualité de l'air et les produits d'entretien.
 - o **La qualité de l'air** : ATMO Nouvelle Aquitaine remet des résultats sur les mesures effectuées concernant le secteur de Niort. Les produits recensés dans l'air sont l'ozone, les poussières fines, l'ammoniaque et les rejets de soufre. La station de mesure de la qualité de l'air est située au Clou Bouchet et station de mesure pour le pollen à l'hôpital.
 - o **Les produits d'entretien** : L'usage des produits d'entretien ainsi que les achats sont étudiés pour des mutualisations et des réductions de coûts. Voir avec les services techniques de la commune pour prendre contact avec l'Agglo du Niortais.
- **Commission Aménagement du Territoire** : Traitée lors de la délibération Lotissement.

Monsieur Éric BAILLET, 3^{ème} Adjoint, rappelle l'étude pour un marché sur la commune et évoque les arrêts de plusieurs, sur les communes avoisinantes seul Échiré résiste. Pour Saint-Rémy, le dossier est en cours.

- **Conseil d'École** : Monsieur Éric BAILLET, 3^{ème} Adjoint, rappelle les points abordés, à savoir : le règlement intérieur, le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) réalisé, la classe découverte (sortie sur l'île d'Oléron), concerne 3 classes. Le budget pour ce voyage est d'environ 13 500 €) soit 355 € par élèves. 2 000 € environ sont financés par la commune, l'APE et la Coopérative scolaire participent également, ce qui permet de réduire la participation demandée aux familles.
La cantine a été abordée ; plusieurs problèmes ont été énoncés, les sauces non appréciées par les élèves, trop de gras dans la viande, la ration de pain.
Des personnes de la SARCEL, un cuisinier et une diététicienne accompagnées d'élus communaux vont passer plusieurs fois dans l'année pour étudier les comportements des

enfants par rapport au menu du jour proposé. Le résultat de cette visite sera transmis à la commune.

- **Commission Affaires Scolaires ALSH** : à reporter au lundi 17 janvier 2022 à 20 h 30 à la Mairie.
- **CME (Conseil Municipal des Enfants)** : Madame Sylvie MAUDUIT, Conseillère municipale présente la 1^{ère} réunion passée avec les nouveaux petits élus, des enfants très studieux. Ils se présenteront le 10 décembre à 13h15 à la classe. Monsieur CHICHE, Député, a félicité leur nouvelle élection, un courrier de remerciement lui sera adressé. Les sujets abordés : la fresque et les pistes cyclables.
- **Commission Info-Communication** : Monsieur Éric BAILLET, 3^{ème} Adjoint, rappelle les points abordés lors de la réunion avec les communes du Nord de l'Agglo : le jeu à mettre en place pour les adultes et pour les enfants, un thème « les spécialités gastronomiques », la future brochure Festiv'été recensant les animations. Préparer l'avenir, sur le thème les Olympiades 2023/2024. Le salon Campagn'Art : peintres et auteurs présents. Bonne participation. Prochaine réunion le 05 janvier à 20h30 à Saint-Gelais.
- Bulletin municipal : article recensement remis à monsieur RENOUX et un autre article sur la commémoration du 05/12/2021.

DATES :

- **Commission Info-Com :**
 - ◆ Mardi 30 novembre 2021 à 20h30 à la Mairie.
- **Réunion d'Adjoints :**
 - ◆ Mercredi 08 décembre 2021 à 18h30 à la Mairie.
- **Vœux du Maire :**
 - Vendredi 07 janvier 2022 à 19 h.

QUESTIONS DIVERSES

- **Réunion avec Ventély (Parc éolien)** : fixation d'une autre date

La séance est clôturée à 22 h 45.